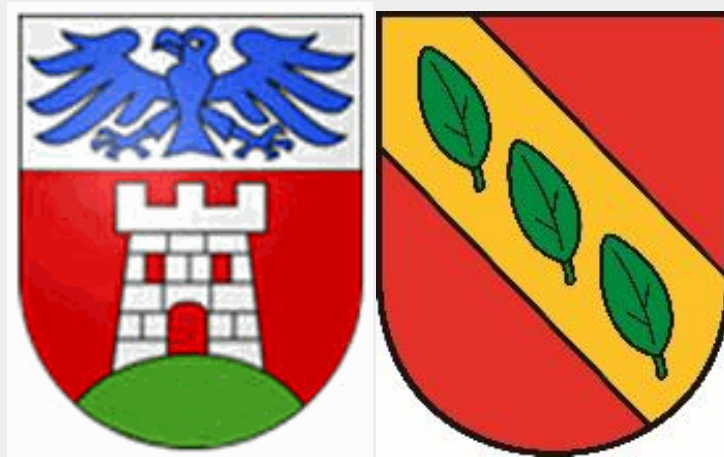




Projet de fusion des communes de Romont et Sauge

Arrondissement du Jura bernois | Canton de Berne

Sommaire

- 1 Contexte du projet
- 2 Portrait des deux communes
- 3 Pourquoi fusionner ?
- 4 Les avantages attendus
- 5 Les risques identifiés
- 6 Aspects financiers
- 7 Calendrier et prochaines étapes
- 8 Conclusion

Contexte du projet

Un projet porté par les deux communes

Les communes de Romont (BE) et Sauge ont décidé d'évaluer ensemble les avantages et les inconvénients d'une fusion communale.

Un contrat de pourparlers a été signé, instituant un groupe de travail intercommunal chargé d'examiner les aspects juridiques, financiers et politiques de cette union.

Ce projet s'inscrit dans la stratégie cantonale bernoise d'encouragement des fusions de communes, avec une nouvelle loi adoptée en 2023 prévoyant des aides financières renforcées.

Portrait des deux communes



Romont (BE)

232 habitants

7,03 km² de superficie

Altitude : 755 m

Bilingue : FR 51% / DE 48%

Commune depuis le XIVe siècle



Sauge

829 habitants

13,44 km² de superficie

Localités : Frinvillier, Plagne, Vauffelin

Créée en 2014 (fusion)

Issue de Plagne + Vauffelin

Ensemble : 1'061 habitants | 20,47 km² | Jura bernois

Pourquoi envisager cette fusion ?



Démographie

Romont ne compte que 232 habitants, rendant la gestion communale de plus en plus difficile



Administration

Difficulté croissante à trouver des candidats pour les exécutifs communaux dans les petites communes



Finances

Le canton de Berne offre des aides financières renforcées pour les fusions stratégiques



Cadre légal

Nouvelle loi cantonale sur les fusions (LFCo) avec bonus pour les regroupements

Les avantages attendus



Mutualisation des ressources

Regroupement des services administratifs, suppression des doublons et meilleure efficacité



Renforcement politique

Poids renforcé dans les négociations cantonales et régionales



Aides cantonales

Subventions et bonus financiers du canton de Berne pour les fusions



Économies d'échelle

Réduction des coûts de fonctionnement grâce à une administration unifiée



Attractivité territoriale

Commune plus visible et attractive pour les nouveaux habitants et entreprises



Services améliorés

Meilleure qualité des prestations grâce à des structures plus solides

Les risques identifiés



Perte d'identité locale

Risque de dilution des spécificités culturelles et historiques de chaque commune



Disparité de taille

Romont (232 hab.) risque d'être absorbé par Sauge (829 hab.), déséquilibre dans la représentation



Bilinguisme

Gestion délicate de l'équilibre linguistique français-allemand à Romont



Éloignement des citoyens

Sentiment de distance entre habitants et élus, réduction de la démocratie de proximité



Complexité administrative

Harmonisation difficile des règlements, budgets et modes de fonctionnement



Résistance au changement

Opposition possible de la population, comme lors de l'échec de la fusion d'Erguël en 2020

Aspects financiers

Aides cantonales

Subvention de base +
bonus pour fusions
stratégiques

Quotité d'impôts

Harmonisation
nécessaire entre les deux
communes

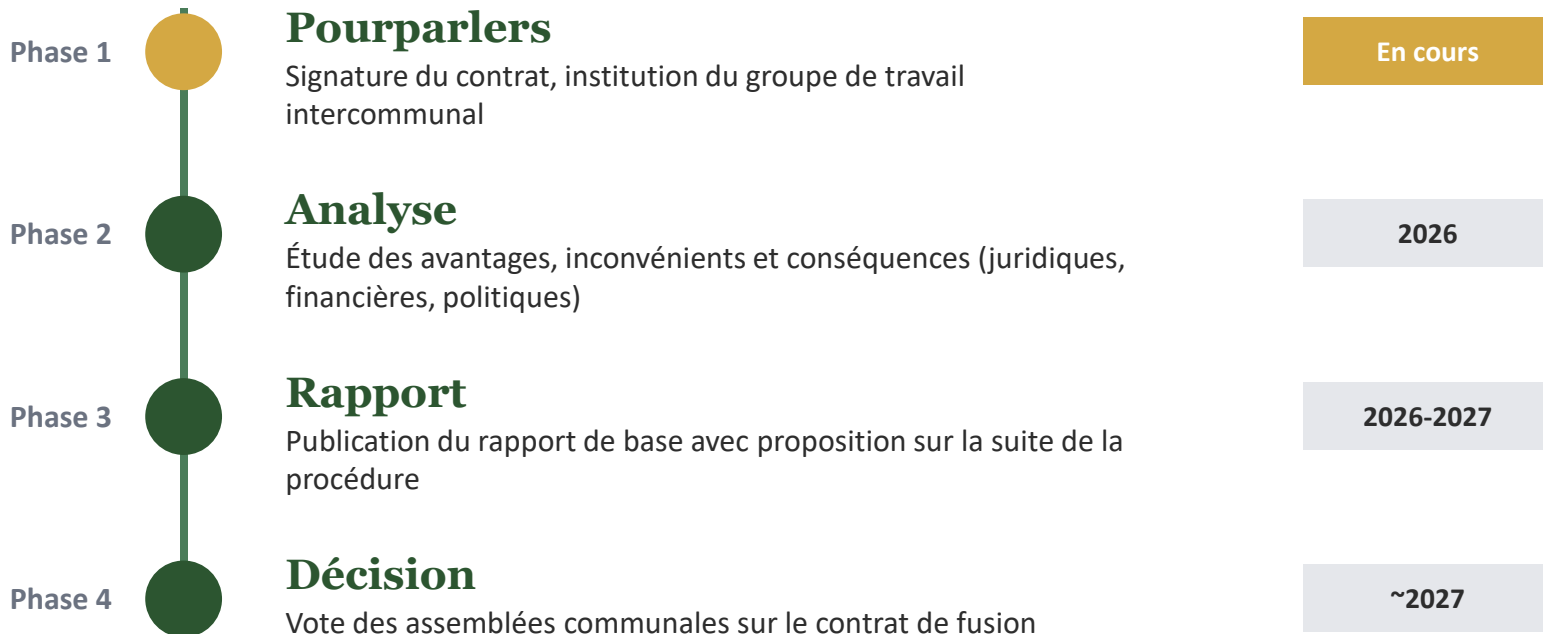
Budget commun

Consolidation des
finances pour une
gestion plus solide

Points clés à retenir :

- Le canton de Berne a révisé sa loi sur les fusions en 2023 pour offrir un soutien renforcé.
- Les fusions stratégiques bénéficient d'un bonus financier supplémentaire.
- L'harmonisation fiscale sera un enjeu central des négociations.

Calendrier et prochaines étapes



Un avenir commun à construire ensemble

La fusion de Romont et Sauge représente une opportunité unique de construire une commune plus forte, plus attractive et mieux armée pour répondre aux défis de demain.

La transparence, le dialogue et la participation citoyenne seront les clés du succès de ce projet.

Informez-vous et participez !

www.romont-jb.ch | www.sauge-jb.ch